

Paris, le 26 Septembre 2018

**Objet :** Acquisition Groupe Grand Bleu Vacances  par le Groupe LAGRANGE

Chers Propriétaires,

Après de nombreuses années de partenariat avec le gestionnaire de votre résidence en tant que Tour-Operator, nous avons le plaisir de vous annoncer que le Groupe LAGRANGE a repris le 19 septembre 2018 le Groupe Grand Bleu Vacances et les 13 sites qu'il exploite, principalement situés dans la région Occitanie.

Cette acquisition s'inscrit dans le plan de développement du Groupe LAGRANGE qui souhaite renforcer sa position sur le marché du tourisme Français. Le Groupe LAGRANGE, acteur majeur du marché locatif, exploitera à compter de ce jour plus de 120 sites mer, campagne, montagne et ville. D'autres sites en construction ou en reprise viendront prochainement encore élargir cette offre.

Cette opération, qui est effective depuis le 19 septembre 2018, n'apporte aucune modification quant à votre bail commercial ou contrat actuel : celui-ci demeure inchangé et tous les droits et obligations attachés continueront à être appliqués à l'identique : loyer numéraire, loyer en nature, charges, etc...

Vos interlocuteurs actuels restent également inchangés.

En outre, vous allez désormais pouvoir bénéficier des avantages offerts à tous les propriétaires du Groupe LAGRANGE, notamment le service de la Bourse d'Echange (qui permet d'échanger, sous conditions, vos droits d'occupations personnels dans toutes les résidences du Groupe) ou encore les remises spécifiques sur toutes les destinations de la brochure Lagrange. Pour découvrir notre offre, vous pouvez consulter notre site internet : [Lagrange-vacances.com](http://Lagrange-vacances.com)



Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et restons à votre entière disposition.

Cordialement,



François BOUCHE  
Directeur Général  
Groupe LAGRANGE



Sylvie CORAL  
Secrétaire-Générale  
Groupe GRAND BLEU